



MAILLARD
1944

L'insertion internationale de la Belgique de 1914 à 1945

De internationale rol van België, van 1914 tot 1945

119

Emile Van der Velde.

*Tableau de 1934 par Jean Maillard (1921).
Bibliothèque de l'Institut Emile Van der Velde,
Bruxelles.*

C.R.C.H. Louvain.

Emiel Van der Velde.

*Schilderij uit 1934 van Jean Maillard (1921).
Bibliotheek van het Emiel Van der Velde-instituut,
Brussel.*

© C.R.C.H. Louvain.



Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre

Artis-Historia.

Reproduction et vente interdites.

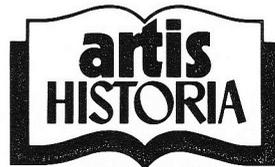
S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Rue Général Gratry, 19
1040 Bruxelles

offset lichtert

Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Generaal Gratrystraat, 19
1040 Brussel



L'insertion internationale de la Belgique : de 1914 à 1945

119



Emile Vandervelde, en 1934, par Jean Maillard.

Membre du parti socialiste belge, Vandervelde fut très actif sur le plan national et international. Il fut notamment président du Bureau Socialiste International et plusieurs fois ministre.

Une partie de la délégation belge à Locarno, en 1925.

De gauche à droite : de Ruelle, Vandervelde et van Zuylen.

Extrait de *L'Illustration*.



Eveil d'une vocation internationale

Après 1914, la Belgique suit une politique d'alliance; les garanties de son indépendance sont la Société des Nations et le Pacte de Locarno. En 1939, elle abandonne cette politique d'alliance pour une politique de neutralité.

Deux hommes ont joué un rôle prépondérant en politique internationale durant la première moitié du 20^e siècle: Paul Hymans (1865-1941) et Emile Vandervelde (1866-1938).

Paul Hymans, en 1919, donne une nouvelle orientation à la politique extérieure belge. Jusqu'en 1914, la Belgique avait bénéficié d'un statut de neutralité garantie et imposée par les grandes puissances européennes en 1830. A la suite de la violation de cette neutralité par l'Allemagne en 1914, Paul Hymans propose d'abandonner cette neutralité et de suivre une politique d'alliance.

En 1919, Paul Hymans et Emile Vandervelde signent, pour la Belgique, le traité de Versailles. Celui-ci règle la paix en Europe sous la présidence de Woodrow Wilson, président des Etats-Unis.

Wilson veut faire cette paix au nom d'une morale internationale; c'est dans cet esprit qu'il crée la Société des Nations.

Le traité de Versailles a laissé beaucoup d'amertume parmi les vainqueurs comme parmi les vaincus. L'équilibre européen semble précaire. Soucieux d'obtenir des garanties à l'indépendance de la Belgique, Paul Hymans essaye d'obtenir des accords défensifs avec la France et l'Angleterre. Plutôt qu'un pacte à trois, la Grande-Bretagne propose un pacte à quatre qui associe l'Allemagne. Ce rapprochement aboutit au pacte de Locarno, signé en 1925 entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique, représentée par Emile Vandervelde.

Déjà avant 1914, **Emile Vandervelde** avait eu un rôle important au sein de la Seconde Internationale Socialiste qui réunissait les mouvements sociaux démocrates dans une organisation internationale de tendance pacifiste.

La période de détente qui suit le pacte de Locarno, est de courte durée. Hitler mène une politique de réarmement qui provoque l'écroulement du statut de Locarno.

La Belgique décide alors de suivre une politique de neutralité: la politique des *Mains Libres*. A partir de 1937, elle essaiera de se rapprocher des petits Etats sans alliances, les Pays-Bas et les pays scandinaves notamment.

S. Péters

L'insertion internationale de la Belgique : de 1914 à 1945

119

La Société des Nations

Fondée au lendemain de la première guerre mondiale, la Société des Nations devait être l'instrument de la paix dans le monde. Elle n'a pu empêcher la Seconde Guerre mondiale.

La création de la Société des Nations résulte d'un intense désir de paix: en son sein, les Etats se garantissent mutuellement leur indépendance.

La Conférence de Paix avait chargé un comité de préparer la constitution de cette Société des Nations. La Belgique faisait partie de cette commission; elle y avait délégué Paul Hymans.

Celui-ci se porta défenseur des petits Etats et animateur d'un véritable esprit international. Le 15 novembre 1920, il fut élu président de la Première Assemblée, « en témoignage de la gratitude universelle au sacrifice » de la Belgique.

Paul Hymans fut élu une seconde fois président: en 1932, de l'assemblée de la Société des Nations chargée d'examiner le différend entre la Chine et le Japon.

S. Péters

A lire:

R. Fenaux,
Paul Hymans,
Bruxelles, 1946.

R. Abs,
Emile Vandervelde,
Coll. **Humanisme**, 1973.

*Le Conseil de la Société des Nations, en séance au Palais des Académies, à Bruxelles.
Photo extraite du **Patriote Illustré** du 31 octobre 1920.*

La réunion est présidée par Paul Hymans, assis au centre.

A sa droite: les délégués de l'Italie, de la France et du Japon.

A sa gauche: les délégués de l'Angleterre, de l'Espagne, du Brésil et de la Grèce.

